

## Screlec lance deux nouveaux appels d'offres pour l'année 2023

Screlec, acteur majeur de l'économie circulaire, lance en ce mois de juillet deux appels d'offres pour choisir ses opérateurs de collecte et de regroupement ainsi que de tri et de traitement pour les piles et accumulateurs portables usagées à partir du 1er janvier 2023.

**L'objectif** : proposer des solutions locales adaptées – au sein des grandes agglomérations comme des plus petites communes – mais aussi réduire les émissions liées aux transports.

Screlec prend en charge la fin de vie des piles et accumulateurs portables depuis la collecte jusqu'à la réintégration des matières premières dans de nouveaux produits. **L'éco-organisme accompagne ainsi la transition énergétique et écologique et préserve les ressources naturelles.** Dans le cadre de cette mission d'intérêt général, Screlec s'appuie sur des prestataires privés pour la réalisation de ses opérations de collecte, de regroupement, de tri et traitement des piles et accumulateurs portables.

La présence locale de Screlec s'incarne à travers un réseau de prestataires de confiance, notamment issus de l'ESS, prenant en charge les principales opérations de collecte, de tri et de traitement et garantissant une présence territoriale complète. Ce prochain appel d'offre intègre des critères techniques et économiques, mais aussi des aspects liés aux performances sociales et environnementales. L'objectif vise non seulement à garantir un maillage fin du territoire – au sein des grandes agglomérations comme des plus petites communes – mais aussi à optimiser les trajets de ses partenaires, de manière à réduire les émissions liées aux transports.



C'est pour choisir ces prestataires que deux appels d'offres sont lancés cet été afin de répondre à ses besoins sur deux marchés distincts :

→ **Un marché "collecte, regroupement et stockage"** composé de 2 lots techniques et 59 sous-lots géographiques. Pour chaque lot, le marché entre en vigueur au 1er janvier 2023 pour une période initiale ferme de deux ans et pouvant être renouvelable deux fois un an.

- Lot 1 : La collecte des piles et accumulateurs portables auprès des points de collecte constituant le réseau de Screlec et leur transport vers les centres de regroupement ;
- Lot 2 : Le regroupement et leur stockage sur un site de massification avant envoi vers les centres de tri.

Les lots géographiques sont un découpage du territoire métropolitain, de la Guyane et de la Martinique en zones d'intérêt pour un collecteur. Les candidats pourront répondre sur la totalité du territoire ou sur un ou plusieurs sous-lot(s) géographique(s).

→ **Un marché "tri, stockage et traitement"** organisé en 2 lots et 9 sous-lots techniques. Pour chaque lot, le marché entre en vigueur au 1er janvier 2023 pour une période initiale ferme de trois ans et pouvant être renouvelable deux fois un an.

- Lot technique A : le tri des piles et accumulateurs portables reçus depuis les centres de regroupement et leur stockage,
- Lot technique B : le traitement des piles et accumulateurs portables selon la hiérarchie de traitement des déchets. Ce lot est décomposé en 9 sous-lots selon la nature et la technologie des piles et accumulateurs portables.

Conformément aux dispositions découlant de la loi AGEC, Screlec a construit une grille d'analyse permettant une notation précise et objective laissant sa chance à tout candidat quelle que soit sa taille. Screlec souhaite s'appuyer sur **des professionnels du déchet, notamment issus de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS)**, pour assurer la collecte et le traitement des piles et accumulateurs portables. L'éco-organisme a également souhaité mettre en œuvre le principe de proximité au cœur de l'appel d'offres en en faisant un critère clé.



---

**« À TRAVERS CETTE NOUVELLE CONSULTATION, L'AMBITION DE SCRELEC EST DE NOUER DES PARTENARIATS À LONG TERME AVEC DIFFÉRENTES STRUCTURES NOTAMMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE. JE PENSE QU'EN TRAVAILLANT EN ÉTROITE COLLABORATION AVEC LES ACTEURS MÉTROPOLITAINS ET ULTRAMARINS, LA FILIÈRE QUE NOUS SOUTENONS DEPUIS 25 ANS POURRA RELEVER LES DÉFIS QUI SE PRÉSENTENT À ELLE ».**

**Emmanuel Toussaint-Dauvergne, Directeur Général de Screlec.**

---

Les enjeux de ces nouveaux appels d'offres sont nombreux et témoignent de l'ambition de Screlec de **consolider sa place d'acteur majeur de l'économie circulaire des piles et accumulateurs portables**, comme en témoignent ses nombreux objectifs :

- Poursuivre ses activités de collecte avec une efficacité toujours plus grande des 32 000 points de collecte Batribox en allant chercher les piles et batteries portables partout où elles se trouvent ;
- Anticiper le nouveau Règlement européen qui pourrait fixer l'objectif de collecte à 65 % des mises sur le marché en 2025, contre 45 % aujourd'hui ;
- Inscrire l'ensemble des parties prenantes dans la dynamique de l'allongement de la durée de vie des batteries avant leur réutilisation et leur recyclage ;
- Innover autour du réemploi et de la réutilisation des produits en fin de vie ;
- Assurer, face aux risques pour la santé et l'environnement, la sécurité et la traçabilité sur toute la chaîne logistique de collecte au traitement des piles et accumulateurs portables grâce à une parfaite intégration de l'outil de gestion de Screlec Batriweb avec la plateforme Trackdéchets ;
- Poursuivre son action quotidienne auprès de tous les détenteurs grâce à des actions d'information, de communication et de sensibilisation pour que chaque pile et chaque batterie en fin de vie puisse être collectée et participer ainsi aux enjeux de l'économie circulaire de cette filière de responsabilité élargie du producteur.

**Le dossier est disponible par mail auprès de : [ao2022@screlec.fr](mailto:ao2022@screlec.fr)**

**Date limite de remise des offres : 16 septembre 2022 à 10h (heure Paris)**

---

#### A PROPOS DE SCRELEC



Screlec est un éco-organisme à but non lucratif agréé par les pouvoirs publics sur la filière à Responsabilité Élargie des Producteurs (REP) des Piles et Accumulateurs portables. Sa mission est d'organiser la collecte et le recyclage de ces déchets en métropole et dans certains territoires d'Outre-Mer, en sensibilisant le grand public aux éco-gestes, à travers ses solutions Batribox, pour les piles et accumulateurs portables

---

**Contact presse : agence Econovia**

Déborah Zeitoun - [deborah.zeitoun@econovia.fr](mailto:deborah.zeitoun@econovia.fr) - 06 59 94 78 61